

Conseil municipal du vendredi 8 avril 2011

1) Taxes locales

Les bases d'imposition s'étant encore élargies cette année, le Conseil municipal renouvelle les taux de l'an passé, sans changement. Concernant la taxe d'habitation, l'écart entre les taux pratiqués à l'échelon national et départemental et le taux communal devient important et ne pourra être maintenu en l'état, nous devons certainement l'augmenter l'an prochain.

2) Budget

Après débat, les différents budgets (principal, eau, assainissement, rue des Princes) sont votés à l'unanimité. Au niveau « investissements », seule la fin des travaux en cours est programmée ainsi que la réhabilitation du chemin communal n° 103.

Annexes : les personnels communaux qui partent ou sont envoyés en stage ou journées de formation verront leurs déplacements remboursés suivant le tableau établi par le centre de gestion de Vesoul, avec effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2011.

Le conseil prend note du tableau des dépenses irrécouvrables (381,63 €) que nous a fait parvenir le Percepteur.

3) Divers

En 2007, le conseil avait fait une promesse de vente à M. et Mme Lassieur qui souhaitaient installer leur activité artisanale à Corbenay, promesse qui n'a pas été suivie d'effet. Du fait de la démolition de la maison Aubry, le conseil charge le Maire d'actualiser cette promesse de vente, mais dans des conditions identiques à la décision de 2007.

Le Conseil charge le maire de solliciter l'aide de l'Agence de l'eau pour les travaux qui seront nécessaires à la protection des captages et raccordement du nouveau puits.

Le Conseil charge le maire de solliciter une subvention au SDIS pour le renouvellement des tenues des pompiers.

Une aide de 200 € est accordé à la Croix Rouge (Comité St Loup, Magnoncourt, Fleurey, Corbenay).

Comme cela a été fait il y a deux ans, une aide est accordée à une étudiante du village (Hamann Clarisse) qui doit, dans le cadre de ses études suivre une formation en Irlande. Le conseil accorde les frais d'hébergement sur place, soit 260 €.

Prochain conseil vendredi 13 mai.